

9 décembre 1893 : Un attentat qui tombe à pic

Pour venger l'anarchiste Ravachol, guillotiné l'année précédente, Auguste Vaillant fait exploser une bombe à la Chambre des députés, le 9 décembre 1893 à Paris, sans faire de victimes.

Profitant de l'émotion publique et s'appuyant sur la presse conservatrice, les parlementaires adoptent le 12 décembre des lois antiterroristes, dites « lois scélérates » : la presse voit ses libertés et ses garanties réduites à néant ; les délits d'opinion sont passibles de la correctionnelle ; les rassemblements ou associations interdits sont qualifiés d'associations de malfaiteurs ; toute propagande, littérature, manifestation et rassemblement anarchistes, même dans un lieu privé, sont purement et simplement interdits. « La liberté d'expression ne s'applique pas aux ennemis de la civilisation » tonne le banquier et futur président de la République, Casimir Perrier.

Source : <http://www.reseauvoltaire.net>

Par

Publié sur Cafeduweb - Archives le jeudi 9 décembre 2004

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/5064-9-decembre-1893-attentat-tombe-a-pic.html>